

## L'EXECUTION DE CLAUDE GUEUX

La thèse: plusieurs éléments stylistiques et thématiques de *Claude Gueux* sont, sinon uniques, au moins rarissimes dans l'œuvre de VH; l'ensemble de ces éléments contredit tellement les grands courants de l'œuvre qu'il exige une explication. La sous-thèse: une tentative d'esquisser cette explication.

1<sup>er</sup> élément à considérer: le personnage principal de *Claude Gueux* est un meurtrier, son meurtre est déloyal et perfide -plusieurs coups de hache dans la tête de la victime, attaquée de par derrière- mais cet acte inhumain ne le rend pas du tout moins admirable. Au niveau de sa représentation textuelle, il reste un héros au sens fort du terme.

D'autres meurtriers présentent des qualités admirables chez Hugo; je prends comme exemples Quasimodo, Triboulet, Ruy Blas, qui ont tous un certain rapport chronologique avec Claude. Quasimodo et Triboulet sont d'un point de vue très proches de Claude au moral aussi: Quasimodo se rue sur Claude Frolo de dos pour le précipiter dans l'abîme, Triboulet essaie de faire tuer le roi pendant qu'il dort. Ici aussi les victimes sont sans défense, leurs meurtriers sans scrupules. Mais l'immense différence, c'est que Quasimodo et Triboulet sont des monstres au physique et au moral, Claude Gueux un authentique héros hugolien au physique et au moral. Quasimodo et Triboulet, des bossus qui font rire tous ceux qui les voient. Claude Gueux est fort, beau, grand, doué d'"un corps bien fait," qui frappe d'admiration tous ceux qui le voient. Chaque fois que Quasimodo et Triboulet sont avec d'autres personnes, c'est dans un rapport de paria; quand Claude Gueux est avec les autres, c'est dans un rapport de noblesse naturelle et indiscutable. Presque tout le monde se moque de Quasimodo et de Triboulet, presque tout le monde admire, imite et obéit à Claude Gueux.

Il avait [...] quelque chose d'impérieux dans toute sa personne et qui se faisait obéir [...] Claude avait acquis un ascendant moral singulier sur tous ses compagnons [...] tous ces hommes le consultaient, l'écoutaient, l'admiraient et l'imitaient, ce qui est le dernier degré ascendant de l'admiration. Ce n'était pas une médiocre gloire d'être obéi par toutes ces natures désobéissantes [...] pour contenir les prisonniers, dix paroles de Claude valaient dix gendarmes.

On pourrait multiplier les citations à volonté. Là où Quasimodo et Triboulet sont des grotesques avec quelques traits admirables, Claude Gueux ne présente que l'admirable.

Il n'y a que Ruy Blas qui, comme Claude, tue un adversaire désarmé bien qu'il possède toutes les vertus qui font faire les grandes actions, bien qu'il mérite pleinement notre admiration. Mais ici encore les différences sont capitales. D'abord, si Don Salluste est désarmé quand Ruy Blas le tue, c'est parce que Ruy Blas s'est emparé de l'épée de Don Salluste. Ici c'est la victime qui introduit l'instrument de sa mort. Dans *Claude Gueux*, par contre, le gardien n'a ni armes ni l'intention de faire mal. C'est Claude qui se procure la hache et frappe, toute la responsabilité de l'acte est la sienne. Et, encore une fois, Claude frappe de par derrière, sans avertir, sans offrir aucune possibilité de défense. Ruy Blas tue Don Salluste seulement après que Don Salluste "se jet(te) sur lui;" il s'agit certes d'un combat inégal, mais il s'agit au moins d'un combat. Dans *Claude Gueux*, il ne s'agit que de la plus vile des embuscades.

Si l'on compare Ruy Blas, Quasimodo et Triboulet ensemble à Claude Gueux, on remarque tout de suite que les trois premiers tuent pour quelqu'un d'autre, pour protéger ou pour venger une femme -dans la philosophie hugolienne, un être faible qui a toujours le droit de faire appel à la force masculine. C'est parce qu'il voit la Esmeralda pendue que Quasimodo tue Claude Frolo, c'est au nom de la Reine outragée que Ruy Blas tue Don Salluste, c'est pour sa fille que Triboulet essaie de tuer le Roi. Claude Gueux tue non pas à cause des souffrances d'autrui mais uniquement à cause de ses propres peines, parce qu'il a faim et qu'Albin lui manque. Nulle part le texte ne fait mention d'Albin entre sa séparation de Claude et l'exécution de M. D.

Aux yeux du lecteur, la seule souffrance opératoire est celle de Claude, et c'est Claude qui la venge. J'ai essayé, mais je n'ai pas réussi à penser à quoi que ce soit de comparable dans les autres écrits de Hugo: un héros qui tue -ou même qui attaque- non pas pour protéger quelqu'un d'autre mais pour des mobiles purement égoïstes.

La mise à mort, alors, n'est pas dans *Claude Gueux* ce qu'elle est ailleurs. Ici le meurtre est atroce et n'a aucune justification altruiste, mais le meurtrier reste admirable. Cette anomalie dans le contexte de l'œuvre en général devient même plus choquante quand on considère son contexte au sens strict, c'est-à-dire le récit

dans lequel il paraît. En effet, il y a deux exécutions dans *Claude Gueux*, celle que Claude inflige et celle qu'il subit. Cette dernière -l'exécution d'un criminel par la société vengeresse- est parfaitement assortie à la représentation dominante de la peine de mort chez Hugo. Ici, comme dans *le Dernier jour d'un condamné*, l'exécution est une tragédie dans laquelle la société se prive d'un homme dont elle a besoin parce que toute communauté a besoin de tels êtres. Vous vous rappelez sans doute la grandeur de Claude et la mesquinerie du système qui le tue à la fin du récit, et je ne m'y réfère que pour souligner que cette thématique et ce style sont conformes au reste de l'œuvre.

C'est cette conformité qui fait ressortir l'extrême déviance de l'autre exécution dans *Claude Gueux*, celle dans laquelle Claude est le bourreau d'une créature qui mérite la mort, celle que le texte ne blâme guère. Deux exécutions reçoivent deux évaluations parfaitement contradictoires. La peine de mort, exécration quand les puissants l'infligent aux misérables, est compréhensible -je suis tenté de dire admirable- quand les rapports sont renversés. C'est ici ce qui me semble l'élément de *Claude Gueux* le plus éloigné du reste de l'œuvre. Ce qui est ailleurs le mal suprême, la peine de mort que Hugo a refusée et combattue pendant toute sa vie, devient dans ce texte pour le moins pardonnable. Ailleurs le refus de la peine de mort est absolu. Ici, c'est relatif. Ce qui est voué sans équivoque à l'exécration de tout être civilisé mérite ici d'être longuement contemplé avant d'être refusé, et il est loin d'être certain que le refus soit le résultat inévitable de la contemplation.

Une objection possible est que *Claude Gueux* décrit non pas la peine de mort mais uniquement une mise à mort, un meurtre qui, même si l'on admet qu'il soit compréhensible, ne met nullement en question le jugement hugolien du long procédé horrible et délibéré -horrible parce que délibéré- qui constitue une exécution légale. Un meurtre et la peine capitale n'ont que la mort en commun. L'objection est de taille, mais tout se passe comme si le texte s'était efforcé d'y répondre. Ce dont il est question ici, c'est précisément un long procédé délibéré dans lequel le *vocabulaire* de la peine de mort est tout aussi important que le *fait* de la mise à mort. Premier pas vers l'exécution de M. D.: l'examen et l'évaluation de ses crimes entrepris par Claude qui, après être resté "immobile depuis plusieurs heures dans la même attitude," répond "*je juge quelqu'un*" quand on lui demande ce qu'il est en train de faire. Deuxième pas, la prononciation du jugement par la cour de première instance: "*Je crains, dit Claude, qu'il n'arrive bientôt quelque malheur à ce bon M. D.*" Troisième pas: pourvoi en appel, l'explication et la défense du jugement que donne Claude devant les autres détenus, rassemblés dans ce que le texte appelle une "étrange cour de cassation." Quatrième pas: refus de l'appel par la cour, qui "ratifi[e] la sentence que [Claude] avait portée." Cinquième et dernier pas: exécution du jugement au moment et au lieu prévus et annoncés, le meurtre de M. D. par Claude. Ce personnage se constitue juge et tribunal aussi bien que bourreau, et les parallèles entre cette exécution et toutes celles que Hugo condamne sont d'une régularité difficilement négligeable.

C'est pendant le recours en cassation que le texte introduit la contradiction la plus saisissante par rapport aux autres écrits de Hugo. L'ouverture de la séance judiciaire s'effectue quand Claude se lève, décrit aux juges ce dont M. D. est coupable, et annonce "je l'ai jugé et je l'ai condamné à mort [...]. Avez-vous quelque chose à dire à cela?" La réponse? "Tous gardèrent le silence," et la condamnation est ratifiée.

Les mots qui inaugurent les délibérations de la cour de cassation, *je l'ai jugé et je l'ai condamné à mort*, sont investis de qualités tout à fait particulières dans la pensée et l'écriture hugolienne. Ils possèdent un caractère monstrueux. Dans tous les textes qui considèrent la peine capitale, dans tous les textes sans exception, le silence est horrible quand les mots *jugé et condamné à mort* introduisent les mots *avez-vous quelque chose à dire à cela?* L'incipit du *Dernier jour d'un condamné* est bien sûr "Condamné à mort!" et le reste de ce texte, comme le reste de la vie de Victor Hugo, montre qu'il y a énormément de choses à dire à cela, que tout être humain digne du nom est dans l'obligation absolue de les dire. "Tous gardèrent le silence," ici une phrase et un alinéa d'une noblesse antique, serait ailleurs la condamnation d'une lâcheté infâme.

Enjolras aussi dit "Je l'ai jugé et je l'ai condamné à mort," mais cette identité de l'énoncé va de pair avec une extrême diversité dans les circonstances de l'énonciation. Enjolras est en guerre pour une cause sainte, et il tue un homme qui a compromis la sainteté de la cause. De plus, ce qui suit l'exécution d'Enjolras n'est pas le silence mais un discours noble qui explique clairement pourquoi la mise à mort était nécessaire, qui montre comment ce mal faisait partie d'une lutte pour le bien. L'horizon qu'on voit du sommet des barricades explique ce qu'on est contraint de faire à leur base. Enjolras invoque un idéal pour justifier une action

mauvaise en elle-même. Claude Gueux ne se justifie qu'au nom de la vengeance. Il voit la justice non pas dans un au-delà mais dans une mise à mort, et le silence des personnages, comme celui de la narration, semble affirmer son évaluation.

Comme Hugo l'a précisé dans la préface de 1832, le *Dernier jour d'un condamné* n'est autre chose qu'un plaidoyer contre la peine de mort "adressé à quiconque juge." Il s'ensuit qu'il s'adresse directement à Claude Gueux, qui juge et condamne à mort, comme à tous les autres personnages qui gardent le silence quand la condamnation est prononcée. Hugo lui-même, comme beaucoup de ses lecteurs, ont vu une double attaque contre un seul fléau social dans *Claude Gueux* et le *Dernier jour d'un condamné*. Le parallèle est tout à fait valable si l'on regarde la peine infligée au criminel, mais il n'a aucun sens quand on considère la peine infligée par le criminel.

Dans l'anthologie des écrits de Hugo contre la peine de mort publiée par Actes Sud, le refrain constant est "l'inviolabilité de la vie humaine," l'argument constant que ce principe saint n'admet aucune exception. Néanmoins, Claude lui-même juge, condamne, et exécute, et le texte ne s'en offense pas. D'ailleurs, une centaine d'autres hommes savent que l'exécution va avoir lieu; chacun d'entre eux possède le droit réservé au roi dans le *Dernier jour d'un condamné*, celui de gracier par un mot. Ils sont tous sommés de parler par l'inviolabilité de la vie humaine, mais tous gardent le silence.

L'anthologie Actes Sud inclut la dernière partie du récit de la vie de celle qui raconte sa mort. Mais la partie qui raconte son meurtre est en contradiction directe avec tout le reste de l'anthologie, qui ne cesse de proclamer que "Tu ne tueras pas" est un commandement absolu et universel. Les souffrances de Claude sont intenses et injustes, mais nulle part ailleurs Hugo ne suggère que la souffrance puisse justifier une réaction violente. D'après "L'Echafaud," par exemple, un acte meurtrier ne saurait jamais se justifier par la souffrance qui le provoque; d'après *Claude Gueux*, l'acte meurtrier est la suite quasiment inévitable de la souffrance. La hache, l'instrument condamné sans appel par "L'Echafaud," est utilisé sans commentaire dans *Claude Gueux*.

Le bourreau, quel qu'il soit, a le pied dans l'abîme.  
Quoi qu'elle fasse, hélas! la hache fait un crime. [...]  
La hache? Non. Jamais. Je n'en veux pour personne,  
Pas même pour le czar devant qui je frissonne. [...]  
Non! nous n'admettons point, dans le deuil d'ici-bas,  
Qu'on puisse être bourreau parce qu'on fut victime.  
Le meurtre fils de pleurs n'est pas plus légitime.

Pensez au dernier vers. Quand on considère les deux meurtres dans *Claude Gueux*, il est difficilement contestable que le meurtre fils de pleurs soit de loin plus légitime que le meurtre fils d'une sentence légale. Ici le bourreau officiel a le pied dans l'abîme, mais le bourreau rebelle a la tête dans les étoiles.

Les refus dans *Claude Gueux* des arguments hugoliens contre la peine de mort ont quelque chose de systématique. Pour Hugo, chaque exécution d'un mari et père est foncièrement injuste parce qu'elle punit une femme et des enfants. Dans *Claude Gueux*, le directeur de la prison entre dans le texte comme mari et père, mais les conséquences de sa mort pour sa femme et ses enfants ne semblent pas dignes d'intérêt; le texte n'en dit absolument rien. Tout au long de sa grande campagne contre la peine de mort, une des idées dominantes de Hugo était qu'une collectivité ne saurait être dans son droit quand elle fait ce qu'elle trouve condamnable de la part de ceux qui la composent. Si le meurtre est immoral, la peine capitale doit l'être aussi: "ce qui est crime pour l'individu est crime pour la société." Dans *Claude Gueux*, la conclusion reste valable, mais la prémisse disparaît. L'acte social est répréhensible, l'acte individuel absous.

Nous avons donc un meurtre lâche et perfide commis par un personnage noble et admirable, un homme doué d'un "esprit rayonnant" qui classe son meurtre comme une chose "juste" sans que le texte le contredise. Lisons la description de cette chose juste en pensant aux autres personnages hugoliens qui, au nom de la justice, choisiraient de mourir d'une mort atroce plutôt que de tuer de la sorte.

Et, tournant le dos à Claude, [le directeur] avança la main vers le loquet de la porte de sortie. A la réponse du directeur, Claude avait reculé d'un pas. Les quatrevingt statues qui étaient là virent sortir de son pantalon sa main droite,- avec la hache. Cette main se leva, et avant que le directeur

ait pu pousser un cri, trois coups de hache, chose affreuse à dire, assésés dans la même entaille, lui avaient ouvert le crâne. Au moment où il tombait à la renverse, un quatrième coup lui balaфра le visage. Puis, comme une fureur lancée ne s'arrête pas court, Claude Gueux lui fendit la cuisse droite d'un cinquième coup inutile. Le directeur était mort.

Tout est atroce, mais la seule chose que le texte trouve affreuse à dire, c'est que Claude manipule la hache avec une telle dextérité que ses trois coups ne font qu'un seul trou dans le crâne. L'homme qui allait écrire "La hache? Non. Jamais. Je n'en veux pour personne" décrit la hache de Claude Gueux sans proférer d'autre commentaire que cette comparaison entre tueur et tué: "Lequel des deux était, la victime de l'autre?"

Néanmoins, il reste le cas que l'élément le plus surprenant n'est pas que ce meurtre n'est pas vilipendé mais qu'il est assimilé de tant de façons à la peine de mort. Pendant toute la vie de Hugo, *jugé et condamné à mort*,\_provoque un véritable flot de commentaires indignés. Ici, le silence des autres détenus se trouve corroboré par le silence du texte. Pour Claude, ses camarades sont des "hommes justes" à qui il peut faire pleinement confiance quand ils approuvent sa décision de "faire justice." Le texte ne conteste pas cette vision du juste. Dans l'optique hugolienne, toute mise à mort est condamnable, et celle qui mérite la condamnation la plus violente est l'exécution judiciaire. Dans *Claude Gueux*, une mise à mort brutale et sauvage se revêt du lexique de l'exécution judiciaire sans la moindre condamnation textuelle.

Grâce à l'édition critique de P. Savey-Casard, il est maintenant facile de comparer le *Claude Gueux* de Victor Hugo à son modèle historique. Comme Savey-Casard l'insiste avec un rechargement continu, il y a bien peu de rapports entre le vrai criminel et son homonyme littéraire. Le texte transforme le personnage de fond en comble, et les transformations vont toutes dans le sens de l'anoblissement d'un homme dont la noblesse avait échappé à presque tous les autres observateurs. En d'autres mots, Hugo n'a pas hésité à refuser les données historiques quand son but littéraire l'exigeait, et il est par conséquent impossible de croire que sa représentation du meurtre n'était que la description passive d'un événement réel. La réalité ne domine sa représentation que quand l'auteur décide de l'accepter comme modèle. Hugo aurait pu faire pour le crime exactement ce qu'il a fait pour le criminel, le revêtir d'une grandeur factice. Puisqu'il ne l'a pas fait, le meurtre reste brutal et s'associe même à la brutalité suprême, la peine de mort. L'alliage d'un criminel admirable avec un crime exécrationnel n'a rien d'une reproduction. C'est une pure création textuelle dont il faut tenir compte dans toute tentative d'appréhender ce que le texte communique.

Le même principe vaut pour la stratégie narrative responsable pour l'introduction de *jugé et condamné à mort*, la convocation par Claude des hommes justes en cour de cassation bien qu'il ait déjà pris sa décision personnelle. Ce protagoniste -ce héros authentique- demande à un groupe de sanctionner sa décision, demande s'il a le droit de faire ce que ses propres lumières lui conseillent. Ce comportement -la demande d'approbation publique de la part d'un personnage sympathique- est inconcevable aussi bien qu'introuvable dans l'univers hugolien. Enjolras ne demande à personne s'il a raison de tuer, et son autonomie morale est tout à fait dans l'ordre de la fiction hugolienne. Imaginez M. Madeleine convoquant ses concitoyens après la tempête sous un crâne, imaginez Gauvain faisant appel à ses compagnons révolutionnaires après sa décision de libérer Lantenac. Claude Gueux se sépare de ses semblables de la manière la plus saisissante. (Ajoutons entre parenthèses que Gauvain et M. Madeleine concluent tous les deux qu'il faut *libérer* quelqu'un, Claude qu'il faut tuer quelqu'un.) Cependant, ce n'est pas la décision prise par la communauté qui choque, c'est bien plus que la communauté participe à la décision, que le groupe constitue une présence active dans l'univers moral de l'individu. Le propre des personnages de Victor Hugo, c'est d'être une force qui va, non pas d'effectuer des sondages qui influencent. Partout ailleurs, une décision prise est un fait accompli; pour Claude Gueux, c'est le point de départ d'une délibération communale.

Il faut cependant remarquer que cette délibération produit la même certitude inébranlable que la délibération individuelle. L'unanimité des compagnons de Claude est absolue, la force qui va ne perd rien en se soumettant au groupe qui évalue. Répétons-le: Claude Gueux possède tous les traits des grands personnages hugoliens bien qu'il les assujettisse à un contrôle collectif.

Puisque j'ai fait la comparaison avec Gauvain et M. Madeleine, rappelons que les chapitres "T sous un C" et "G. pensif" figurent parmi les points suprêmes de la psychologie hugolienne, fournissent une description mémorable de l'oscillation interne devant le tribunal d'une conscience qui est en même temps accusé, avocat et procureur. Ce caractère souligne une autre anomalie dans *Claude Gueux*, qui renonce à toute possibilité

d'exprimer la psychologie en assumant un style strictement objectif. A aucun moment, Claude Gueux n'admet le lecteur à la conscience de ses personnages. Par conséquent, il faut que la cour des détenus justes entende les raisonnements de Claude, car il n'y a pas d'autre moyen de montrer ces raisonnements au lecteur. Un auteur passé maître dans la représentation de l'être intérieur écrit un texte d'où il bannit impitoyablement l'être intérieur. Ce qu'est Claude Gueux pour le lecteur, c'est uniquement ce qu'il est pour les camarades qui partagent sa situation. Nous n'avons pas d'accès privilégié à ce qu'il pense, à ce qu'il sent, à ce qu'il est. Le texte se met dans la position de n'importe quel observateur et refuse catégoriquement de passer au-delà.

Ici encore, l'œuvre ne manque nullement de contrastes, dont le plus pertinent est sûrement le texte qui, au niveau chronologique comme au niveau thématique, constitue une sorte de pendant à *Claude Gueux, le Dernier jour d'un condamné*. Les lecteurs du premier texte hugolien contre la peine de mort ont été presque unanimes à constater que la psychologie du Condamné domine impérieusement son texte. Pour Jean Massin, "la première chose à remarquer, c'est que le *Dernier jour d'un condamné* est écrit à la première personne du singulier," et "la première personne du singulier s'affirme, à la limite de l'intolérable." Pour Victor Brombert, la structure narrative du *Dernier jour d'un condamné* effectue "la radicalisation d'une subjectivité confinée [...] un discours mental [...] qui n'offre nul répit par rapport au moi." Ces critiques et leurs collègues ont bien analysé ce que Brombert appelle la logique de cet enfermement intériorisé, "une logique qui fait du *Dernier jour d'un condamné* un texte hallucinatoire dans lequel le monde n'est visible qu'à travers une sensibilité.

*Claude Gueux* est un texte dont la première chose à remarquer, c'est qu'il est écrit à la troisième personne, qu'ici le discours mental n'offrant nul répit par rapport au moi se trouve évacué par un discours social qui n'offre nul répit par rapport aux autres. D'après Massin, le personnage Claude Gueux est "impensable en dehors de ses rapports avec les autres détenus." Il convient d'ajouter que le texte *Claude Gueux* est impensable en dehors de ces mêmes rapports, en dehors de la solidarité qui attache un individu à ceux qui éprouvent avec lui les conditions matérielles dans lesquelles sa vie se déroule. La 1<sup>ère</sup> personne du singulier impose l'idée que la valeur du moi est absolue; la 3<sup>ème</sup> personne du pluriel suggère qu'une masse a le droit de détruire le moi responsable de ses souffrances.

On l'a souvent remarqué: l'autre différence capitale entre *Claude Gueux* et *Dernier jour d'un condamné*, c'est l'identité de classe des protagonistes. Le Condamné est un bourgeois lettré, cultivé, pleinement civilisé. Claude ne sait pas lire et appartient complètement à la classe ouvrière. Il présente la même identité de classe que le Friauche, le personnage que *Dernier jour d'un condamné* décrit comme possédant "un regard louche dans des yeux gris, un rire amer sur le visage; sale, en guenilles, repoussant à voir." La préface au *Dernier jour d'un condamné* pose une question: "qui n'a fait ou rêvé dans son esprit *Le Dernier jour d'un condamné*?" Le texte spécifie que l'esprit auquel la question s'adresse est bourgeois, que l'identité entre lecteur et Condamné doit s'établir sans la moindre possibilité de confondre lecteur et Condamné avec les vrais criminels repoussants à voir qui ressortent des classes dangereuses dépourvues de lumières.

Mais c'est précisément des classes dangereuses que ressortent Claude et ses camarades, dont la "cour de cassation" fournit le contrepoint direct de celle du *Dernier jour d'un condamné*, qui identifie la société comme "la grande cour de cassation." Dans la préface comme dans le texte du *Dernier jour d'un condamné*, c'est de la bonne société qu'il s'agit, celle à laquelle le Condamné appartient et à laquelle son récit s'adresse. Dans *Claude Gueux*, la société est radicalement autre, une collectivité nullement bourgeoise mais nullement repoussante à voir non plus.

Chez Hugo, on trouve une volonté féroce de défendre les petits au moyen des grands, de faire de Jean Valjean en même temps un misérable et un PDG, de faire de Ruy Blas en même temps un valet et un grand d'Espagne, etc. Guy Rosa a bien décrit cette tendance dans son analyse de la "double appartenance" des personnages de *Quatrevingt-Treize*, Anne Ubersfeld a identifié le même problème comme celui du dedans et du dehors dans son analyse de *Ruy Blas*. Dans *Claude Gueux*, cette problématique est inexistante. Claude est un homme du peuple, et à aucun moment de sa vie il n'a été possible de s'y méprendre.

Serait-ce alors légitime de combiner les distinctions entre *Claude Gueux* et le *Dernier jour d'un condamné*, de voir le tout comme les effets divers d'une cause unique: l'acceptation par l'auteur d'un milieu autre que le sien. Le *Dernier jour d'un condamné*, présente un protagoniste bourgeois, une structure narrative pleinement subjective, et "la plaidoirie générale et permanente pour tous les accusés présents et à venir." *Claude Gueux* présente un protagoniste ouvrier, une structure narrative pleinement objective, et une plaidoirie contre la

peine de mort qui, loin d'être générale et permanente, varie avec la condition sociale de l'accusé. La description des deux délibérations judiciaires dans *Claude Gueux* -la légale et l'irrégulière- ne laisse pas de doute qu'il s'agit de deux procédés dissemblables. Pendant un des jugements, Claude justifie l'exécution "avec une éloquence singulière, qui d'ailleurs lui était naturelle." Pendant l'autre, "la plaidoirie contre et la plaidoirie pour firent, chacune à leur tour, les évolutions qu'elles ont coutume de faire, dans cette espèce d'hippodrome qu'on appelle un procès criminel." Quand le protagoniste devient sans équivoque populaire, toute une gamme de procédés créatifs perdent leur pertinence, une certaine vision du bien et du mal perd son évidence. Ce qui convient à la représentation de la mentalité bourgeoise n'est plus de service, ce qui constitue la moralité universelle n'est plus en vigueur.

L'importance de la mise en question de l'opposition inébranlable à la peine de mort dans *Claude Gueux*, c'est que l'inviolabilité de la vie humaine figure parmi les principes suprêmes que Hugo a protégés contre toute possibilité du moindre ébranlement. La valeur absolue de la vie humaine, c'est non seulement un principe nécessaire, c'est la condition de possibilité de tous les autres, "la pierre angulaire de l'édifice des principes." Les conditions matérielles, les situations sociales, les temps et les mœurs peuvent varier, mais pour Hugo les principes restent immuables, surtout si le principe en question fournit la base de l'édifice de la moralité en entier. Pour que la vision morale de Victor Hugo reste intègre, il faut que les idées éternelles ne subissent aucune atteinte dans le temps et dans l'espace. Ce qui est juste et probe l'est pour toujours. Ce ne sont pas les événements qui déterminent les principes, ce sont les principes qui définissent les événements.

Sauf dans *Claude Gueux*, le texte où le principe le plus important subit une crise de valorisation et se trouve suspendu par les circonstances, par un milieu qui n'a rien de bourgeois. La leçon est loin d'être restreinte à la mise en question d'une certaine idée hugolienne. L'essentiel, ce n'est pas la variation d'un principe particulier, l'inviolabilité de la vie humaine, c'est la variation de n'importe quel principe, la reconnaissance textuelle que la moralité n'est pas une donnée immuable mais la création dynamique et circonstancielle d'une masse en train de construire sa vie dans des conditions spécifiques. Ce que les nantis n'ont pas le droit de faire parce que la justice l'interdit, les prisonniers l'accomplissent sans que le texte leur conteste la qualification d'hommes justes qui approuvent un acte juste. Pour Hugo, ailleurs, la justice demeure à l'extérieur de l'histoire, c'est elle qui donne à l'histoire son sens et sa raison d'être. Dans *Claude Gueux*, cette transcendance n'est plus visible. La justice, comme l'inviolabilité de la vie humaine, subit les mêmes chocs que les hommes. Ici l'oppression semble autoriser une réaction impensable dans tous les autres textes consacrés aux misérables. Ici les bons pauvres restent bons bien qu'ils soient coupables d'un acte qui condamne les mauvais pauvres à toute l'indignation d'un auteur qui n'y va pas par quatre chemins quand il trouve l'indignation justifiée.

Bien que la valeur immuable des principes soit un thème capital et constant chez Hugo, c'est pendant la contemplation des révolutions qu'elle reçoit l'expression la plus mémorable. Hugo s'est toujours efforcé de proclamer que son affirmation de la Révolution française était un refus aussi bien qu'une défense. Il avait déterminé que le bien accompli était d'une importance supérieure à celle du mal qui l'avait accompagné, mais il n'avait jamais hésité à condamner le mal. Même dans les révolutions, surtout dans les révolutions, les principes permettent de comprendre et de juger l'histoire; l'histoire ne saurait compromettre ni dévaloriser les principes. *Quatrevingt-Treize*, qui contient une série d'expressions de cette hiérarchie, met les principes à l'abri de toute contingence, y compris la contingence révolutionnaire; la fin ne justifie- jamais les moyens, la création de la république n'autorise pas l'abandon des idéaux républicains. Deux exemples: "Au-dessus de l'absolu révolutionnaire, il y a l'absolu humain." "La sérénité éternelle ne souffre pas de ces aquilons. Au-dessus des révolutions la vérité et la justice demeurent comme le ciel étoilé au-dessus des tempêtes." Cette métaphore spatiale est constante, ainsi que la sérénité de ce qui en occupe le sommet. Les étoiles et les principes demeurent, ce ne sont que les événements et les nuages qui changent.

On a souvent critiqué la fausse universalisation morale opérée par la bourgeoisie au 19<sup>ème</sup> siècle, comme on a souvent admiré la noblesse avec laquelle Hugo, au moment de la Commune, refuse d'abandonner ce que tous les autres bourgeois jetaient furieusement par la fenêtre. Menacée, la classe dominante n'a pas hésité à proclamer qu'il fallait suspendre les principes éternels de justice et de miséricorde quand l'ordre social était mis en question. Et la constante défense hugolienne de l'inviolabilité de la vie humaine ne présente rien de plus louable que ses appels pour l'amnistie des communards. La proclamation des valeurs humanistes

absolues déguise souvent la défense d'une position sociale confortable, et à l'époque de la Commune Hugo était presque seul à insister que l'éternel reste éternel même quand l'histoire risque de bouger.

Cette constance de Hugo, ce refus de compromettre ses principes malgré la situation de sa classe, rend même plus remarquable le compromis de ces mêmes principes au nom de la situation de la classe ouvrière dans *Claude Gueux*. Partout ailleurs, les valeurs créent des obligations inévitables pour tout être humain, malgré sa situation sociale. S'il allait y avoir une exception à la règle, on s'attendrait à la rencontrer quand les bourgeois se défendent contre les ouvriers. Mais chez Hugo, la violence la moins blâmable dans des milliers et des milliers de pages est commise par un ouvrier contre un bourgeois.

Cette violence, rappelons-le, est tout aussi exceptionnelle à cause de sa justification collective. Claude, seul parmi les protagonistes hugoliens, soumet son jugement individuel à l'évaluation d'un groupe. Un acte affreux devient acceptable, et une des raisons est qu'une communauté l'examine et le déclare juste. L'autonomie individuelle, base essentielle de la philosophie hugolienne comme de l'idéologie bourgeoise, disparaît en même temps que la moralité universelle et invariable. On tue ici, et tout se passe comme si le droit de le faire était la création d'une communauté créée elle-même par les rapports de force imposés par une société oppressive.

Voilà donc la première partie de ma communication, l'esquisse des éléments qui me semblent mettre un mur infranchissable entre *Claude Gueux* et les autres écrits. J'en viens à la tentative d'explication: *Claude Gueux* représente le point suprême de la réévaluation de la Révolution française qui a préoccupé Hugo entre le milieu des années 20 et le milieu des années 30. Claude Gueux a paru en 1834, l'année de *Littérature et Philosophie mêlées*, et figure certainement parmi les œuvres qui témoignent de cette réévaluation. Il n'est pas inconcevable qu'il en constitue le *terminus ad quem*. Encore une fois, l'attitude définitive de Hugo à l'égard de la Révolution combine l'affirmation et le refus, l'enthousiasme et le dégoût. Le positif, c'est la proclamation des grands principes de l'absolu humain; le négatif, c'est la violation de ces mêmes principes au nom de l'absolu révolutionnaire, inférieur à l'autre comme l'histoire est inférieure à l'éternité. Pour Hugo, le bien et le mal sont pendant la Révolution précisément ce qu'ils sont avant et après. Il ne faut ni que le mal évacue le bien ni que le bien justifie le mal. Ces deux vers résument une pensée constante: "Les révolutions, qui viennent tout venger, / Font un bien éternel dans leur mal passager." Le bien reste éternel, et personne ne saurait le trouver dans le mal. Dans *Claude Gueux*, cependant, le mal et le bien sont inextricablement confondus dans les personnages comme dans leurs rapports l'un avec l'autre. Claude est noble quoique son meurtre soit vil, les autres détenus d'une grandeur exemplaire dans leur silence collectif quoique ce silence viole brutalement la vie humaine inviolable. Les prisonniers de *Claude Gueux* font ce que font les jacobins de la Révolution, mais ils restent admirables bien que le mal qu'ils font ne produise aucun bien, éternel ou transitoire. La justification de la révolte n'est pas dans les principes mais dans la réalité vécue, qui n'offre aucun autre échappatoire.

Dans son commentaire indigné sur *Claude Gueux*, Georges Piroué établit un rapport qui me semble capital, celui entre les prisonniers en cour de cassation et les sans-culottes en tribunal. D'après Piroué, Claude "accomplit un acte de vengeance, individuelle et collective [...] il fait un acte de justice spontanée: instauration maladroite d'un tribunal du peuple qui, ne débouchant pour le moment sur aucune doctrine révolutionnaire cohérente, n'emporte pas la conviction." Ce jugement fait partie d'un argument que Hugo a fait une grosse "erreur de choix" en décidant de représenter un crime "crapuleux," car le lecteur est forcément rebuté par une violence auquel les autres héros hugoliens ont toujours renoncé.

En d'autres mots, Piroué fait sienne la perspective que Hugo lui-même valorise partout ailleurs, celle d'après laquelle les grands principes moraux ne doivent connaître aucune variation. Tous ceux qui les enfreignent sont foncièrement condamnables, et Piroué en est tellement confiant qu'il néglige de remarquer que ce texte, quoiqu'écrit par Victor Hugo, oublie de condamner. Un des défenseurs les plus passionnés de la philosophie au nom de laquelle Piroué s'insurge ne partage nullement sa réaction, ce qui semble fort bizarre s'il s'agit en vérité d'une simple erreur de choix.

Piroué se sépare de Hugo également dans son attitude envers la collectivisation de l'acte meurtrier. Il condamne un "tribunal du peuple" qui ne débouche "sur aucune doctrine révolutionnaire," mais on pourrait également prétendre -que cette absence de doctrine fait partie de la même interrogation idéologique que la violation des principes. Dans chaque cas, l'essentiel est que l'acte remplace la pensée derrière l'acte. Ce

tribunal, c'est précisément un tribunal du peuple et non pas la tribune d'un principe. Il ne se constitue pas au nom d'une idée mais d'une situation; la seule doctrine qui compte, c'est la solidarité dans l'action. Pour reprendre l'expression de Piroué, ce qui remporte la conviction du lecteur est la conviction des personnages, car le texte n'accepte ni n'ébauche aucun autre moyen d'évaluation. Les prisonniers et les prisonniers seuls semblent avoir le droit de déterminer ce qui convient à la vie en prison, et la doctrine révolutionnaire qui manque au critique ne fait pas défaut aux personnages.

L'absence d'idées, le manque de théorie et de programme -et permettez-moi de dire ici que, bien sûr, je n'adresse que le récit écrit en 1834, pas la conclusion programmatique écrite en 1832- est parfaitement en place dans un texte qui a choisi la narration objective, un texte dont le style ne cesse de rappeler que les conditions communes sont plus importantes que les sentiments et les pensées individuelles. Il est donc peut-être utile de rappeler que 1834, l'année de *Claude Gueux*, est également l'année que Hugo a choisi de donner à son grand manifeste sur le rapport entre vision politique et style littéraire, "Réponse à un acte d'accusation." Le poème date en fait de vingt ans plus tard, mais sa vision de la Révolution française à l'œuvre dans une certaine forme poétique, à l'œuvre même quand cette forme véhicule un contenu qui refuse la Révolution, n'est pas étrangère à l'année de *Claude Gueux*. Il y a en effet une opposition stylistique frappante entre ce texte et le texte-jumeau qui l'a précédé, le *Dernier jour d'un condamné*. A un certain moment dans sa longue et pénible réévaluation de la Révolution, Hugo a contemplé la guillotine -le produit révolutionnaire le plus atroce- dans une écriture qui efface l'histoire de son protagoniste pour ne présenter qu'une sensibilité. Cinq ans plus tard, il aborde le même sujet à travers une écriture qui efface la sensibilité pour ne présenter que l'histoire. Ce renversement formel a lieu pendant l'année que Hugo a choisie comme le moment où il *aurait dû* dire qu'il était Danton et Robespierre parce que son style et la Révolution française étaient indissociables. Dans "Réponse..." style et histoire s'accomplissent ensemble, la Révolution vibre dans le livre. Il n'est pas sans intérêt que Hugo a daté sa proclamation de cette interpénétration au moment où il a choisi un style inédit pour répéter le message d'un livre ancien.

Qu'est-ce qui distingue *Claude Gueux* au niveau formel? La description objective, la disparition de l'être intérieur. Qu'est-ce qui le distingue au niveau thématique? La disparition de la valeur absolue des principes moraux. Aux deux niveaux, le vécu remplace la pensée, et une collectivisation du jugement garantit que le caractère du vécu n'est pas falsifié par une sensibilité détraquée. Cette nouvelle vision pourrait facilement sous-tendre une acceptation de la violence révolutionnaire, conçue non plus comme le mal passager associé à un bien éternel mais comme la réaction requise par un monde immobile. Le meurtre du directeur de la prison n'est comparable à aucun autre acte décrit par Victor Hugo, mais il est tout à fait comparable aux exécutions des ennemis de la Révolution française. Là aussi il s'agit de l'élimination d'un ennemi commun par une décision commune, prise au nom d'une condition insupportable. Là aussi, il s'agit d'une axiologie variable avec les circonstances, d'un refus d'assujettir les circonstances à une moralité extérieure.

Il y a cependant une objection majeure à ma tentative de voir dans *Claude Gueux* une acceptation implicite de la violence révolutionnaire, les multiples refus de cette violence tout au long de la vie de Hugo. Le refus est catégorique dans l'*Étude sur Mirabeau*, par exemple, écrite six mois avant *Claude Gueux*. Dans une de ses *Lettres sur Paris*, Balzac a vu dans Mirabeau le porte-parole de la lutte des classes: "En 1789, à la voix puissante de Mirabeau, la lutte qui existe dans toute société entre ceux qui possèdent et ceux qui n'ont rien, entre les privilégiés et les prolétaires, s'est réveillée avec une fureur sans exemple." Hugo n'a rien vu de pareil. Son *Étude* lui a fourni une excellente occasion de poursuivre la révision de son opinion de la Révolution, et il serait bien plus aisé de justifier un lien entre *Claude Gueux* et les sans-culottes si l'occasion avait été fructueuse. Malheureusement, ce n'était pas le cas, malgré la qualification de l'*Étude* comme "décidément révolutionnaire" dans le *Victor Hugo raconté*. L'*Étude sur Mirabeau* éloigne son sujet de toute violence physique pour admirer uniquement son courage verbal. Le Mirabeau de Hugo est l'homme de 89, et 93 n'est qu'un "point noir sur le ciel bleu de 89." Du reste, la conclusion de l'*Étude* est exactement la même vision de la sérénité éternelle que *Claude Gueux* met en question: "Dieu reste calme et fait, son œuvre." Comme toujours, quand Hugo considère la Révolution à l'époque de *Claude Gueux*, les principes importants sont invariables. Citons la lettre célèbre à Jules Chevalier, écrite trois semaines avant *Claude Gueux*, qui annonce que maintenant "les principes nouveaux, dégagés par la Révolution française, trouveront enfin leur mode de combinaison avec les principes éternels et primordiaux de toute civilisation.

S'il est correct de voir dans *Claude Gueux* une explosion de la sérénité morale au nom d'une collectivité opprimée, alors, il faut supposer chez Hugo l'opération de ce Fredric Jameson appelle l'inconscient politique. Je n'hésite pas à faire une telle supposition, et je voudrais l'attacher à la femme qui exerçait une influence capitale sur l'inconscient de l'auteur à l'époque, Juliette Drouet. Juliette était la première audience de *Claude Gueux*, comme Hugo l'a remarqué en lui envoyant le manuscrit avec cette dédicace: "A ma Juliette bien-aimée, à qui j'ai lu ces quelques pages immédiatement après les avoir écrites, le 24 juin 1834, sur la colline Montmartre, entre trois et quatre heures après-midi. Il y avait deux jeunes arbres qui nous donnaient leur ombre, et au-dessus de nos têtes, un beau soleil -moins beau qu'elle." Le lien entre sa liaison avec Juliette et la pensée politique de Victor Hugo est bien établi, et il n'est pas inconcevable que la dédicace de *Claude Gueux* révèle une instance de ce lien. La narrataire de ce refus fictif d'une certaine constellation de principes éternels était une femme avec qui Hugo était en train de démolir un autre groupe de principes.

Un important précédent pour le lien entre le personnel et le politique, entre liaison et Révolution, se trouve précisément dans *l'Etude sur Mirabeau*. D'après Hugo, M. ne rencontre dans la vie que deux choses qui le traitent bien et qui l'aiment, deux choses irrégulières et révoltées contre l'ordre, une maîtresse et une révolution.

Ne vous étonnez donc pas que pour la maîtresse il brise tous les liens domestiques, que pour la révolution il brise tous les liens sociaux.

Six mois après avoir écrit ces mots, Victor Hugo lisait à la femme pour qui il a risqué de briser tous les liens domestiques un texte qui a refusé ce qu'il a toujours vu comme les plus fondamentaux des liens sociaux. Il est tout à fait légitime de supposer que, à un certain niveau psychique, les choses irrégulières et révoltées contre l'ordre se justifiaient.

Sandy Petrey